



MUNICIPALITÉ

DE *Saint-Valère*

Brillier par son audace

2, rue du Parc, Saint-Valère (Québec) G0P 1M0

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALÈRE

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ CI-HAUT MENTIONNÉE

## AVIS PUBLIC

EST, par le présent avis, donné par le soussigné Karl Péguy Saint-Fort, Directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-Valère.

Que le Conseil de la municipalité de Saint-Valère tiendra une séance publique, le lundi **04 décembre 2023**, à 19 h 30 h à la salle du conseil municipal, en vue de l'adoption du règlement intitulé « **Règlement no 2023-399** »: relatif au traitement des salaires des membres du conseil municipal.

Quiconque désire prendre connaissance du projet de règlement pourra le faire au bureau municipal situé au 2, rue du Parc, Saint-Valère durant les heures habituelles d'ouverture au public à compter du **13 novembre 2023**.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 13 novembre 2023.

  
Karl Péguy Saint-Fort

Directeur général et greffier-trésorier,

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné Karl Peguy Saint-Fort, Directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-Valère et résidant à Saint-Valère certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies, aux endroits désignés par le Conseil entre 9 h et 12 h de l'avant-midi, le 13<sup>e</sup> jour du mois de novembre 2023.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 13<sup>e</sup> jour du mois de novembre deux mille vingt et trois.

Signé.....



Tél. : 819 353-3450

Télec. : 819 353-3459

[www.msvalere.qc.ca](http://www.msvalere.qc.ca)

[stvalere@msvalere.qc.ca](mailto:stvalere@msvalere.qc.ca)



**VICTORIAVILLE**  
et sa région

*Un avenir prospère*  
.com